

# ASOR PLONGÉE SCHILTIGHEIM



PASSION

SENSATIONS

ÉMOTIONS

*AVEC NOUS,  
LE PLAISIR EST AUSSI SOUS L'EAU*

Ne pas jeter sur la voie publique

Photo : Daniel Beaufepierre



Apnée

Nage avec palmes

Baptêmes Gratuits

Formations tous niveaux

Plongées toute l'année, lac, Mer...



Tél : 06 17 23 15 16 [asor-plongee.vpdive.com](http://asor-plongee.vpdive.com)



Club n° 06670004  
Président : Ari DADOUN



[asor-plongee.vpdive.com](http://asor-plongee.vpdive.com)



[asorplongee@gmail.com](mailto:asorplongee@gmail.com)

+33 6 17 23 15 16



Page [asor-asm](#)

Anciens et nouveaux membres, bienvenue à vous !

La plongée en gravière et en lac a ses adeptes et ce sont souvent les mêmes qu'en mer !  
Nous partageons un réel plaisir à nous immerger entre amis.

Cela nous permet de nous entraîner et de nous préparer à plonger dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

La plongée en eau douce a ses attraits.

Donnons-nous tout simplement la peine d'ouvrir les yeux, et l'on verra : brochets, tanches, perches, carpes, moules, écrevisses et bien d'autres espèces, également d'innombrables variétés d'herbiers et autres végétaux... selon les endroits où l'on plongera.

« L'eau recouvre 80% de la surface terrestre. Ne visiter que les endroits au sec, c'est se limiter à 20% des paysages. Alors en mer ou en gravière, avec l'ASOR, nous vous ouvrons ces nouveaux horizons, en vous permettant d'y accéder en toute sécurité. Vous vivrez une expérience humaine unique, avec ses encadrants et qui fait la force de notre Club » ... Ari

### **L'ASOR en quelques mots**

Depuis plus de 90 ans, l'Asor est un club omnisport, basé à Schiltigheim, qui compte 3 sections sportives :  
Une section plongée – apnée / Une section judo / Une section aikido

La section plongée a été fondée en 1969 et compte, à date, environ 130 membres.

Plongée technique avec bouteille ou en Apnée, nous disposons d'un large équipement offrant à nos membres, débutants ou confirmés, tout le confort nécessaire pour vivre notre passion (compresseur, blocs, gilets, détendeurs, combinaison...).

La formation est entièrement assurée au sein du club, jusqu'au monitorat, par notre encadrement, composé de moniteurs d'état, de moniteurs fédéraux, et d'initiateurs.

Notre terrain de jeu pour plonger toute l'année : la Gravière du Fort à Holtzheim et dans notre gravière privée à Hindisheim.

La bonne marche du club repose complètement sur l'engagement de ses bénévoles, sans aucun salarié.

### **Site Internet du Club**

En vous promenant au fil des pages du site, vous pourrez consulter toutes les infos concernant les activités du club et autres informations : agenda, cours, photos, documents officiels, etc...

Rendez-vous sur [asor-plongee.vpdive.com](http://asor-plongee.vpdive.com)

Accès à la partie réservée aux Membres : les codes d'accès vous seront fournis ultérieurement.

## DOSSIER D'ACCUEIL ET D'INSCRIPTION 2025 – 2026

Notre permanence accueil (située sous la piscine de Schiltigheim - centre nautique) est à votre disposition en saison **le lundi de 19h15 à 19h45**.

Pour la saison 2025-2026, les inscriptions débutent le **lundi 8 septembre 2025**.

Les licences seront saisies sur le site de la FFESSM, **à partir du 15 septembre 2025**.

Les dossiers d'inscription **complets** sont à envoyer par mail à notre secrétaire : Vincent TRITZ - [asorplongee.secretariat@gmail.com](mailto:asorplongee.secretariat@gmail.com)

De manière dérogatoire, il est possible de remettre en main propre un dossier complet.

### Pour toute inscription, les documents à fournir sont les suivants :

- La **fiche d'inscription** dûment complétée et signée.
- **Une copie de votre CACI** : Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique, selon le format de la FFESSM (obligatoire – le modèle à jour est annexé au dossier et disponible sur le site de la FFESSM - [Le certificat médical | FFESSM](#)) **IMPORTANT** ----> **L'original doit être conservé par le titulaire**. Aucune copie ne sera délivrée.
- Le cas échéant, pour les nouveaux adhérents, une photocopie du/des diplômes attestant du niveau de plongeur et/ou d'Apnée (carte FFESSM ou CMAS de niveau, PADI, SSI, NITROX, TIV, passeport, diplôme).
- Le **règlement de la cotisation**.  
La cotisation est à régler par virement bancaire (coordonnées bancaires ci-dessous) en précisant son nom dans le libellé du virement :

Identification du compte pour utilisation nationale			
14707	50007	70193629846	35
Code banque	Code guichet	Numéro compte	Clé RIB
Domiciliation		BIC	
Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne		CCBPFRRPMTZ	
Identification du compte pour utilisation internationale (IBAN)			
FR76 1470 7500 0770 1936 2984 635			
Intitulé du compte			
ASS ASOR SECTION PLONGEE			

Il est possible de régler la cotisation par chèque à l'ordre de : ASOR plongée.

Un paiement en 3 mensualités est possible (les 3 chèques devront être fournis au moment de l'inscription).

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITES.  
MERCİ DE VOTRE COMPREHENSION !**

N'oubliez pas en cours d'année de communiquer au Bureau (président ou secrétaire) toute modification concernant les renseignements administratifs (adresse postale, e-mail, coordonnées téléphoniques).

**Toute inscription vous donne accès à toutes les activités du club : Apnée - Plongée - Piscines - Sorties club**

## ACTIVITES

### Activités techniques - Plongée

L'inscription à la section plongée de l'ASOR vous permet de participer aux activités suivantes :

#### Séances Piscine – excepté pendant les vacances scolaires

Séances piscine Centre Nautique de Schiltigheim		Séances piscine de la Hardt
<b>Accès Fosse :</b> Baptême**, formation Niveau I et II + Initiateurs et apnée	<b>Accès grand bassin,</b> pour <u>nage</u> avec palmes et apnée	<b>Accès grand bassin,</b> pour nage avec palmes
Le lundi de 20h à 21h* Le vendredi de 19h30 à 20h30*	Le vendredi de 20h30 à 21h30	Le lundi de 19h15 à 20h15

\* **Les formations niveau I, II et initiateurs** ont lieu le lundi au centre nautique de Schiltigheim, sur le créneau piscine. Formations possibles le vendredi selon disponibilités des encadrants. Et le WE, en milieu naturel.

\*\* **Baptêmes gratuits** possible tout au long de l'année (excepté pendant les vacances scolaires), au centre nautique de Schiltigheim. Tous les lundis soir, RV au local à 19h15/19h30.

**Merci de contacter le club (président ou secrétaire) au préalable afin que nous puissions vous garantir le meilleur accueil.**

Pour un **baptême d'apnée**, il faut convenir par mail avec les responsables de la section d'un rendez-vous au préalable.

### Sorties club

Plongée le samedi matin, à la gravière du Fort à Holtzheim \*

Plongée le dimanche matin, à la gravière du Fort à Holtzheim\* ou à Hindisheim

Plongée sunset, 1 fois par semaine (19h00) pendant toute la belle saison de mai à septembre, à la gravière du Fort à Holtzheim\*

Plongée de nuit possible, pendant les mois de juillet et d'août

Sortie en mer chaude

WE Plongée dans les carrières en Belgique (rochefontaine, vodelée, ...)

Sortie apnée à la fosse de Dijon (20 m) à la fin du printemps

Sorties apnée en eau libre : programme de 20 à 30 sorties entre juin et septembre (GDF\*, Rhin, ...)

\* les sorties plongée et apnée à la gravière du Fort sont au tarif de 2 euros (montant reversé à la Gravière pour son entretien)

### Activités techniques Plongée Bouteilles

#### Préparation pratique et théorique aux brevets fédéraux

Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3 - Guide de palanquée/Niveau 4 - Nitrox - Nitrox confirmé - Initiateur et moniteur fédéral.

#### Organisation et passages d'examens fédéraux au sein du club

Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3 - Nitrox - Nitrox confirmé – RIFAP.

#### Formation photos subaquatiques

Le club dispose de formateurs diplômés en photographie subaquatique.

2 équipements complets appareils photo avec flash : matériel mis à disposition dans le cadre de formation.

### Activités techniques - Apnée

Initiation, formation en piscine et en eau libre : Apnéiste, Apnéiste confirmé, Apnéiste expert, RIFAA ....

### Prestations

**Les Plus de l'ASOR** (Uniquement pour les plongées «club» et sur présentation de la licence pour les personnes inscrites au club) :

- ✓ Gonflage gratuit au club : des nouveaux blocs tampons installés en 2025 ! Attention, seuls les blocs inscrits au club et à jour de leur TIV pourront être gonflés par une personne habilitée (liste affichée au local et validée par le président).
- ✓ Prêt d'équipement :
  - bloc de plongée, détendeur eau froide, gilet stabilisateur, lestage et combinaison de plongée. Ce matériel est prêté gratuitement aux adhérents lors des sorties club. La sortie et le retour devront avoir lieu le jour de la sortie club. Le matériel doit être retourné rincé et propre au club. Le prêt de ce matériel doit impérativement être inscrit sur le registre avec la date de prise et de retour. Toute utilisation hors de ce cadre doit être validée en amont avec le président du club. Tout manquement pourra être sanctionné.

## COTISATIONS 2025 - 2026

Cotisation - Saison entière (licence 2025-2026 comprise) plongée et/ou apnée	
	Tarifs
<b>Adhérent</b> (avec réduction famille**)	<b>220 €</b> (203 €**)
<b>Encadrant*</b> (avec réduction famille**)	<b>135 €* (126,50 €**)</b>
Cotisation - Demi-saison, pour les nouveaux adhérents <u>uniquement</u> et à partir du 1 <sup>er</sup> mars	
	Tarif
<b>Nouvel adhérent (à partir du 1<sup>er</sup> mars)</b> (avec réduction famille**)	<b>160 €</b> (149 €**)

La licence fédérale est incluse dans la cotisation.

\* Le tarif encadrant est appliqué après 1 année d'encadrement. Encadrants = Initiateurs et Moniteurs.

\*\*10 % de remise sont accordés pour toute inscription couple, famille (2 personnes et plus) sur l'inscription club (hors licence de 50 € et hors assurance)

### Tarif formations plongée bouteille, saison 2025 -2026

16€ en complément au titre de l'émission de la carte FFESSM

<b>NIVEAU 1 Piscine (livret et carnet de plongée inclus)</b>	Inclus pour tout nouvel adhérent
<b>NIVEAU 1 Milieu naturel (livret et carnet de plongée inclus)</b>	Inclus pour tout nouvel adhérent
<b>PA12 (obligatoire)</b>	Inclus dans la cotisation*
<b>NIVEAU 2</b>	50 €*
<b>NIVEAU 3</b>	60 €*
<b>NIVEAU 4 - Guide de palanquée</b>	Subventionné : 300 € ventilés comme suit > 150 € à l'issue de la 1 <sup>ère</sup> année d'encadrement + 150 € à l'issue de la 2 <sup>ème</sup>
<b>NIVEAU 5</b>	Inclus dans la cotisation
<b>INITIATEUR</b>	Inclus dans la cotisation
<b>MONITEUR FEDERAL 1°</b>	Subventionné : 300 € ventilés comme suit > 150 € à l'obtention du brevet + 150 € à l'issue d'une année d'encadrement
<b>MONITEUR FEDERAL 2°</b>	400 € ventilés comme suit > 200 € à l'obtention du brevet + 200 € à l'issue d'une année d'encadrement
<b>RIFAP</b>	60 €
<b>NITROX Base</b>	75 €
<b>NITROX Confirmé</b>	90 €
<b>REEDITION CARTE LICENCE/BREVET - MUTATION LICENCE</b>	20 €

\* la présentation d'un candidat à un examen pratique se fera après validation par l'équipe pédagogique concernée des acquis suivants :

PA12 : 6 plongées après la piscine

Niveau 2 : 20 plongées cumulées en milieu extérieur

Niveau 3 : 30 plongées cumulées en milieu extérieur

**Formation et carte à payer au début de la formation.**

## Tarif formations apnée, saison 2025 - 2026

Niveau	Sigle	Conditions	Tarif ASOR	Principales épreuves	Jury
<b>Cursus piscine</b>					
<b>Pass'Apnéiste</b>	Pass'A	Tous âges, sans licence, sans CACI	4 séances max ; Jeunes (< 26 ans) : 30 € (dont 18 récupérables sur cotisation) ; Adultes: 50 € (dont 38 récup. sur cotis.)	STA 1' / DYN 25m / Quelques notions théoriques	≥ IE1
<b>Apnéiste piscine</b>	AP	≥12 ans/Licence FFESSM/CACI	Gratuit (carte comprise) si premier niveau passé au club	STA 2' / DYN 50 m / DYN 4x25 m (départ toutes les 1'15) + épreuves théoriques	≥ IE1
<b>Apnéiste confirmé piscine</b>	ACP	≥16 ans/ RIFAA/ carte AP ou ACEL/ Licence FFESSM/CACI	30 € (carte comprise + carnet d'apnée offert)	STA 3' / DYN 75 m / DYN 4x 50 m (départ toutes les 2') + épreuves théoriques	≥ IE2
<b>Cursus eau libre</b>					
<b>Pass'Plongeur Libre</b>	Pass'PL	Tous âges, sans licence, sans CACI	4 séances max ; Jeunes (< 26 ans) : 30 € (dont 18 récupérables sur cotisation) ; Adultes: 50 € (dont 38 récup. sur cotis.)	STA 1' / DYN 15 m / PROF 2 m / Quelques notions théoriques	≥ IE1
<b>Apnéiste en Eau Libre</b>	AEL	≥14 ans/ Licence FFESSM/CACI	Gratuit si premier niveau passé au club, sinon 30 € (carte comprise)	STA 1'30 / DYN 25 m / PROF 10 m (PC + GL ou GLF) / Sauvetage à 6 m + épr. théor.	≥ IE2
<b>Apnéiste Confirmé en Eau Libre</b>	ACEL	≥16 ans/ RIFAA obligatoire avant validation/ carte AP ou AEL/ Licence FFESSM/CACI	30 € (carte comprise)	STA 2'30 / DYN 50 m / DYN 4x25 m (départ toutes les 1'15) / PROF 20 m (PC/GL/GLF/IL) / Sauvetage à 10 m + épreuves théoriques	≥ MEF1
<b>Apnéiste Expert en Eau Libre</b>	AEEL	≥18 ans/ RIFAA/ carte ACEL/ Licence FFESSM/CACI	<i>Formation régionale</i> – Préparation ASOR : 30 € (carte comprise, sur volontariat encadrant-e-s)	STA 3' / DYN 75 m / DYN 4x50 m (départ toutes les 2') / PROF 30 m (PC/GL/GLF/IL) / Sauvetage à 15 m + épreuves théoriques	≥ MEF2
<b>Autres formations</b>					
<b>Réagir et Intervenir Face à un Accident en Apnée</b>	RIFAA	Licence FFESSM/CACI	30 € (carte comprise) <i>Tronc commun + spécifique apnée</i>	Formation théorique et pratique au sauvetage en activité apnée	≥ MEF1
<b>Initiateur Entraîneur 1<sup>e</sup> degré</b>	IE1	≥18 ans/ carte RIFAA/ carte AP ou ACEL/ Licence FFESSM/ CACI/ Lettre de recomb. Pdt du club	<i>Formation régionale</i> – Suivi pédagogique possible à l'ASOR (sans frais, sur volontariat encadrant-e-s).	Suivi sur la pédagogie pratique et théorique + Préparation aux épreuves techniques : 400 m PMT / mannequin 100 m + 3/5 m + 1' surface / STA 1' / DYN 25 m/ DYN 3x50 m (départ toutes les 1'45), démo sauvetage (25 m PMT + 3/5 m + tractage 25 m)	≥ MEF2

**Glossaire :** *CACI* = Certificat d'absence de contre-indications à la pratique de l'apnée ; *DYN* = apnée dynamique horizontale ; *GdF* = Gravière du Fort (Holtzheim) ; *GL* = gueuse largable (descente verticale) ; *GLF* = gueuse lourde freinée (descente verticale) ; *IL* = Immersion libre ; *PC* = poids constant (descente verticale) ; *PROF* = profondeur ; *RIFAP* = RIFA Plongée ; *STA* = apnée statique

## Assurances complémentaires

• Vous êtes licencié : Assurance R.C. Du seul fait de votre licence FFESSM vous bénéficiez de la **garantie Assurance "Responsabilité Civile" (dommage aux tiers)** qui vous couvre contre les conséquences financières que vous pourriez être amené à connaître, dans la pratique de toutes les activités reconnues par la FFESSM, si vous causiez un dommage à AUTRUI et que vous en étiez déclaré responsable, ainsi que la garantie de protection juridique. Et ceci pendant toute la durée de validité de votre licence. Risques garantis, Nature des Garanties, protection juridique sur le [contrat téléchargeable](#).

**Conseil juridique** par téléphone pour les licenciés FFESSM (à jour de leur licence) **au 01 30 97 97 93**

• Assurance Individuelle : Une assurance R.C, c'est beaucoup, mais ce n'est pas tout... Si vous êtes victime d'un accident personnel, vous n'êtes pas assuré... mais vous pouvez l'être sur votre demande avec une Assurance Individuelle.

Rappel important : Le Code du sport impose à tout groupement sportif d'informer et de proposer à ses membres **la faculté de souscrire une garantie complémentaire Assurance Individuelle Accident et Assistance (A.I.A)**

Pour cette complémentaire Individuelle A.I.A, toutes les activités reconnues et réalisées par la FFESSM sont garanties dans le monde entier. Il existe plusieurs garanties possibles : Loisir 1 base, Loisir 2 base, Loisir 3 base, piscine (pour Nage avec palmes, Hockey et Tir). Ces garanties d'assurance et assistance avec prise en charge des frais de caisson vous sont acquises pour le monde entier. Il existe aussi en plus de ces garanties A.I.A, possibilité d'assurance annulation voyage plongée : Loisir 1 Top, Loisir 2 Top, Loisir 3 Top. Cette souscription d'A.I.A peut être faite lors de la prise de la licence ou plus tard par votre club ou par vous-même en ligne sur le [site du Cabinet Lafont](#).

• Formalités à accomplir en cas de sinistre relevant des garanties Responsabilité Civile et Individuelle Complémentaire. Prévenir **dans les 5 jours** le Cabinet Lafont par internet sur le [site du cabinet Lafont](#) (et uniquement en cas d'impossibilité par courrier). TOUT EST ECRIT AU VERSO DE VOTRE LICENCE.

**En cas d'Assistance**, si vous avez souscrit une A.I.A, pour rapatriement et/ou hospitalisation (ex caisson hyperbare), le licencié ou un proche doit appeler ou faire appeler immédiatement et préalablement à toute intervention : Axa Assistance en précisant appartenance à FFESSM, le n° licence, la catégorie souscrite et le n° de contrat. TOUT EST ECRIT (téléphone et contrat) AU VERSO DE VOTRE LICENCE.

Catégories	LOISIR 1	LOISIR 2	LOISIR 3	PISCINE
Loisir de base	24,20 €	28,85 €	49,45 €	13,40 €
Loisir Top	46,35 €	57,70 €	95,80 €	Pas de garantie

Pour toute autre information (contrat d'assurance etc.), consultez le site [www.cabinet-lafont.com](http://www.cabinet-lafont.com).

## Certificat médical

Il vous faut **impérativement** un CACI, certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine et/ou de l'apnée. Si vous souhaitez pratiquer une compétition en apnée, il faut le préciser aussi sur le CACI.

La FFESSM a mis en place un modèle de certificat médical afin de répondre à cette obligation. IL est conseillé d'utiliser ce modèle de **certificat médical**. Le modèle est téléchargeable : <http://medical.ffessm.fr>

- CACI de moins de 1 an à la prise de la licence
- CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.

Adultes : exploration et passage des niveaux P1, P2 et P3, passage des brevets Nitrox : Tout médecin  
Adultes, passage du guide de palanquée N4 : médecin fédéral, spécialisé ou de sport

La FFESSM conseille aux membres et licenciés de privilégier, chaque fois que possible, le recours à un médecin fédéral et ce même dans le cas où le certificat peut être délivré par tout médecin.

**A noter que le certificat médical n'est valable qu'un an et doit couvrir, en ce qui concerne le club, l'intégralité de la saison 2025 - 2026.  
Il doit être valable jusqu'au 30 août minimum de l'année suivante à votre inscription.**